

Le mot du Maire

En ce début 2012, avec tout le Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année, pleine de joie, de bonheur et surtout une bonne santé. Que cette année apporte au monde un peu plus de paix, un peu plus de liberté, un peu moins de violence.

Ce mois de Janvier avec ces jours qui rallongent a été des plus clément. Cependant, nous espérons tous voir la neige sur les sommets, essentielle pour la vie économique de notre vallée.

C'est le mois des vœux, donc aussi de l'espoir. Espoir d'une vie, d'un futur, d'un monde meilleurs.

La crise devient hélas le quotidien de beaucoup. En écoutant les médias, l'optimisme n'est guère de rigueur. Malgré cela, le Conseil Municipal a décidé de continuer à investir. Nous avons prévu de terminer les travaux de la Gacherie, de revoir la voirie du quartier vers le four à pain, d'aménager 2 appartements dans l'immeuble « Les Lauriers » (Ancien Presbytère) et surtout de restaurer la salle des fêtes afin de la mettre aux normes. Lorsque nous avons fait passer la Commission de sécurité – qui n'était jamais venue jusqu'à présent – celle-ci nous a énuméré tous les problèmes et travaux de sécurité que nous devons réaliser rapidement si nous voulions continuer à exploiter cette salle.

Vous aimez votre commune ; soyez certains que tous ceux qui s'en occupent, élus, employés de Mairie et personnel communal, ont à cœur, chaque jour, de la rendre plus vivante et plus agréable. Une commune comme la nôtre a aussi ses problèmes que nous cherchons tous à régler. Nous n'y parviendrons qu'ensemble, en essayant chaque fois de privilégier le collectif plutôt que le particulier.

Je tiens à remercier toutes les associations qui participent à la vie de notre commune et qui réalisent tout au long de l'année de nombreuses animations.

Je renouvelle encore mes meilleurs vœux à toutes et à tous.

Que ceux qui vous entourent profitent au mieux de cette nouvelle année.

ENVIRONNEMENT

Quelques rappels utiles

Pourquoi trier ?



EN TRIANT, VOUS PRÉSERVEZ LES RESSOURCES NATURELLES

Grâce au geste de tri des Français, près de 37 millions de tonnes d'emballage ménagers ont été recyclées depuis 1993. Des tonnes de nouvelles matières premières ont réintégré un circuit de production, ce qui a ainsi permis de préserver des ressources non renouvelables ou en voie de raréfaction. Avec le recyclage, 21,6 millions de tonnes de CO₂ n'ont pas été produites, ce qui représente l'équivalent de 800 000 voitures en moins sur les routes chaque année.

EN TRIANT, VOUS ÉCONOMISEZ L'ÉNERGIE

Produire de nouvelles matières premières à partir des déchets d'emballages ménagers permet d'économiser de l'énergie. En effet, extraire des matières premières nécessite beaucoup d'énergie, bien plus que celle utilisée lors du recyclage.

EN TRIANT, VOUS PARTICIPEZ AU DÉVELOPPEMENT D'UN SECTEUR D'ACTIVITÉS CRÉATEUR D'EMPLOIS

Depuis 1992, la collecte sélective, le tri et le recyclage des déchets d'emballages ménagers ont permis de créer 28000 emplois.

Les chiffres de collecte sélective en 2011

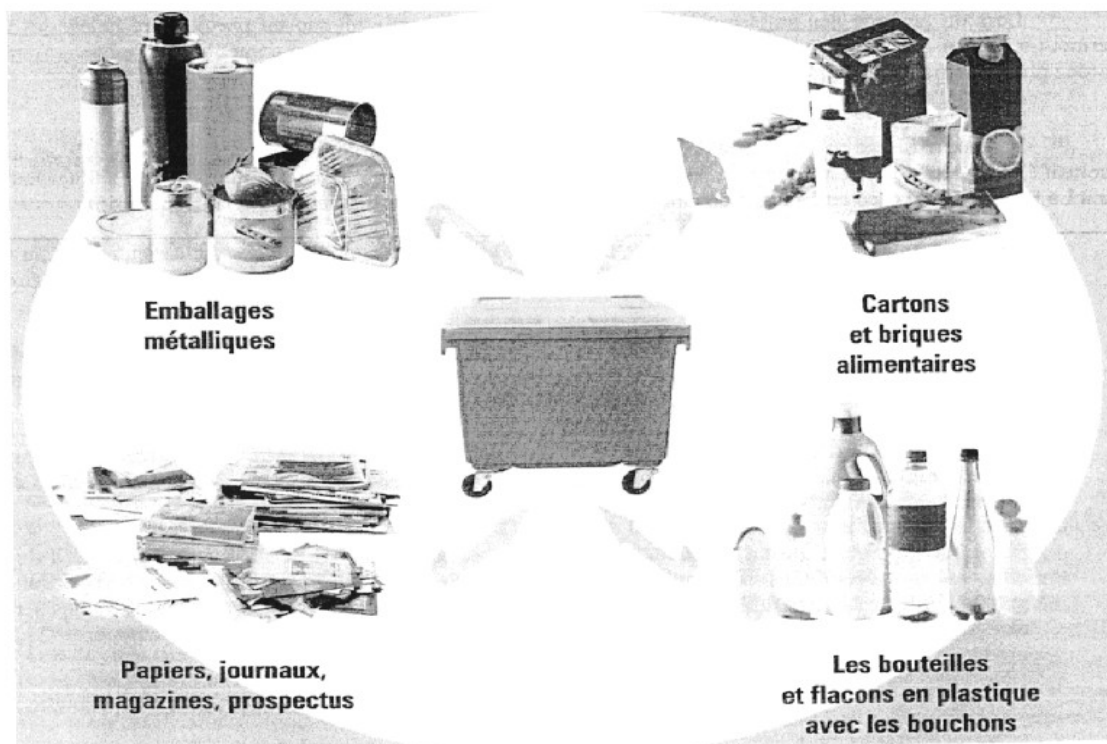
Produits collectés en kg	2008	2009	2010	2011	Lieu d'implantation des bacs
Plastiques Métaux	1980	2145	2400	985	Point propre
Papiers Cartons	7530	7770	8060	4195	
Verre	17840	18760	18640	22070	Point propre Quaire Super Murat Camping Panoramique

Si les quantités de plastiques, métaux et papiers-cartons collectées ont considérablement baissé, c'est la conséquence directe de la mise en service des bacs jaunes.

En revanche, l'augmentation spectaculaire des quantités de verre collectées (+18.4%) est à mettre au crédit de la population. Qu'elle en soit chaudement félicitée.

Comment trier ?

Ce qui va dans le bac jaune



Globalement la qualité du tri sélectif s'améliore, et à Murat-le-Quaire, elle est satisfaisante. Toutefois quelques rappels s'imposent. Pas de verre dans les bacs jaunes (il doit être déposé dans des containers spécifiques). Pas de polystyrène, ni de plastiques mous (type suremballages) ni de plastiques rigides (chaise, caisse, pot de fleurs...) Pour être sûr de ne pas commettre d'erreur en matière de plastique, contentez-vous de mettre en bac jaune ce que les industriels appellent des « corps creux », c'est-à-dire bouteilles et flacons.

Eclairage public

9 millions de lampes sont installées en France appelant une puissance électrique équivalente à un réacteur nucléaire (1260 MW).

Pour les collectivités locales, ce poste représente en moyenne 40% de leurs consommation d'électricité, soit environ 8 € par habitant et par an.

Or l'augmentation régulière du coût de l'électricité et l'évolution des taxes contribuent à alourdir cette ligne budgétaire : entre 2007 et 2011 le coût du kwh pour l'éclairage public a augmenté de près de 30%.

La notion de pollution lumineuse est également soulevée et renforce la nécessité d'une réflexion sur la fonction même de l'éclairage public.

Les élus de Murat se penchent sur la question sans à priori mais avec le souci d'optimiser l'utilisation de l'argent public.

TRAVAUX

La Bataille



L'empierrement et le goudronnage de la chaussée ont apporté la touche finale aux travaux engagés, à la grande satisfaction des riverains.



L'usclade

Les employés communaux ont effectué le curage puis le busage des fossés pour sécuriser la route de l'Usclade. Ce gros chantier a été réalisé dans sa totalité en régie.



La Quartelade



Les travaux se sont terminés peu avant Noël par la remise à neuf de la chaussée.



INFORMATIONS SOCIALES

C.L.I.C.

Vous ou un de vos proches a plus de 60 ans ? Le CLIC vous concerne.

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination G rontologique) est une association loi 1901 financ e principalement par le Conseil G n ral du Puy-de-D me et la CARSAT (ex CRAM). Le CLIC est compos  d'une  quipe pluridisciplinaire (secr taire, assistante sociale, infirmi re...).

Le r le du CLIC est d' couter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes  g es de plus de 60 ans et leur famille dans leurs diff rentes d marches (aide   domicile, am nagement du logement, entr e en  tablissement ...).

Le CLIC participe depuis janvier 2010   une exp rimentation visant   apporter un accompagnement renforc  aux personnes atteintes de troubles cognitifs. Il s'agit du dispositif MAIA (Maison pour l'Int gration des malades d'Alzheimer et pathologies apparent es).

Le CLIC propose  galement des consultations m moire avec un g riatre pour toutes les personnes soucieuses de leur m moire et d sirant faire un bilan global de leur sant  et de leur autonomie.

Vous pouvez  tre accueillis dans les bureaux du CLIC (H pital du Mont-Dore, 2 Rue du Capitaine Chazotte) ou t l phoner du lundi au vendredi de 9h   12h30 et de 14h   17h au 04.73.65.20.89.

Un professionnel du CLIC peut  galement se rendre   votre domicile pour faire le point sur votre situation.

Le CLIC travaille en partenariat avec des professionnels m dicaux, param dicaux et sociaux, ainsi qu'avec les structures pr sentes sur son territoire.

Le CLIC Senior Montagne intervient sur les Cantons de Bourg-Lastic, Herment, La Tour d'Auvergne, Rochefort-Montagne et Tauves.



L'Agence Départementale d'Information sur le Logement offre une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, techniques, financiers et fiscaux touchant à l'habitat :

- les financements (prêts et aides, plans de financement),
- le droit des contrats (construction, maîtrise d'oeuvre, entreprise, vente ...),
- les assurances et les garanties,
- la fiscalité (crédit d'impôt)
- le droit locatif...

En tant qu' « Espace INFO ÉNERGIE grand public » agréé par l'ADEME (Agence de développement et de Maîtrise de l'Energie), des spécialistes du bâtiment répondent gratuitement à vos questions et vous conseillent sur :

- l'isolation et la ventilation,
- le chauffage et l'eau chaude,
- les énergies renouvelables,
- la qualité dans la construction (systèmes constructifs, choix des matériaux, normes minimales d'habitabilité et de décence, normes techniques...),
- les aides financières existantes (subventions ou déductions fiscales).

Renseignements : par courrier, courriel, téléphone ou à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand), ou encore par le Point visio public installé sur votre communauté de communes. Tous les jours de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 30, sauf le lundi matin.

Hébergement des travailleurs saisonniers

La Communauté de Communes du Massif du Sancy a mis en place une bourse au logement permettant de répondre à la demande de ses habitants en terme de logements locatifs permanents.

Cette bourse a été étendue par la création d'une rubrique spécifique à l'intention des saisonniers venant travailler sur le territoire entre 4 et 6 mois.

Toute personne intéressée, soit en tant que loueur, soit comme client, peut contacter la personne en charge de la « Bourse au logement » au 04.73.65.35.52.

Vous pouvez aussi consulter la liste des logements disponibles sur le site Internet www.cc-massifdusancy.fr rubrique « Habitat » puis « Bourse au logement ».

VIE ASSOCIATIVE

Société de Chasse

(Texte transmis par Louis MONERON Président de la Société de Chasse).

C'est avec une certaine satisfaction que nous avons intégré notre nouveau local mieux adapté à nos besoins et qui, depuis l'inauguration s'appelle « la Cabane à Loulou ». Je remercie Monsieur le Maire et la Municipalité pour les aides financières ainsi que les services techniques pour les travaux effectués. Je remercie aussi le Conseil Général, les chasseurs, les bénévoles et les participants lors des manifestations festives, sans oublier les agriculteurs et signataires du droit de chasse sur leurs terrains qui nous permettent de pratiquer notre loisir.

Le prélèvement gros gibier actuel s'établit ainsi :

- 10 bracelets chevreuils attribués, 10 réalisations ;
- 6 bracelets chamois attribués, 5 réalisations : 2 chevreaux, 2 éterlous, 1 femelle, reste un mâle
- 4 bracelets mouflons attribués, 3 réalisations, reste une femelle
- 2 sangliers adultes ont également été réalisés, le premier de 92 kg, le second de 137 kg.

Je félicite les chasseurs présents lors de ces battues ou chasses à l'approche.

La fermeture officielle de la chasse a lieu le 29 février.

Notre association compte cette année 27 membres.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2012.



Cours de Gymnastique

L'association « Forme et Loisirs », présidée par Anne-Marie CHEVALIER, organise les jeudis, de 18 h 30 à 20 h, les cours de gymnastique d'entretien à la salle des fêtes de Murat.

Au programme : Abdominaux, fessiers, renforcement musculaire bras et jambes...

La cotisation annuelle est de 62 €, licence UFOLEP comprise. Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires. Certificat médical obligatoire à l'inscription.

Contact : 06.81.76.49.26 ou 06.70.55.63.91

Tai Chi Chuan

Depuis la rentrée 2011 a débuté, le mardi soir à 18h30 à la salle des fêtes de Murat le Quaire, un cours de tai-ji quan.

On s'interroge souvent sur l'essence même de cette pratique qui nous arrive d'un lointain orient, la Chine.

Depuis fort longtemps circule une légende qui véhiculerait une des origines de cet art. Un ermite du nom de Zhang Sanfeng, vivant dans les hautes montagnes des monts wudang, aurait reçu en rêve le don de la maîtrise du tai-ji. Il aurait, dit-on, repoussé à lui seul l'attaque d'une centaine de brigands armés qu'il aurait défaits avec une facilité déconcertante. Sa spontanéité et sa maîtrise reposaient sur la connaissance des mystères du tao. On raconte qu'il aurait rejoint le cercle des immortels....

La fluidité, la souplesse et la légèreté l'emportaient sur la force et la rigidité. Ce principe fondamental du non-agir, si bien décrit par le philosophe Lao-Tseu, gouverne tous les mouvements du tai-ji. C'est ce qu'un autre moine errant aurait observé en contemplant un combat entre un serpent usant de force spiralée et une grue plongeant droit sur sa proie. Toute cette philosophie pratique du tai-ji se retrouve dans son enseignement qui repose sur 3 grandes bases principales: l'apprentissage d'une forme de 108 mouvements (enchaînement de mouvements continus et spiralés, le travail avec partenaire (tuishou) et l'apprentissage d'une forme avec arme (épée, bâton, et autres..).

Cette pratique demande de la concentration, de l'attention et du lâcher-prise. C'est une méditation en mouvement qui opère naturellement, sans force, avec douceur, sur l'ensemble de nos blocages physiques ainsi que sur nos tensions émotives.

Ainsi, au delà de son efficacité martiale redoutable, le tai-ji quan, invite toute personne à vivre un équilibre personnel de santé et à découvrir une harmonie interne qui peut se refléter dans l'environnement du quotidien.

Pour tous renseignements, contacter Mr Cédric Alliot : 06.73.29.25.98

Les Ailes silencieuses



La seconde édition de la rencontre Grandes Plumes 2011 s'est déroulée les Samedi 30 et dimanche 31 Juillet 2011, dans le pré se trouvant à proximité immédiate du second parking de la Banne.

Grâce à une météo clémente, une bonne quarantaine de participants ont pu faire voler leurs planeurs dont certains jusqu'à 9m d'envergure.

Parmi les faits remarquables, deux pilotes ont fait voler de bien belles machines : Christopher Garrod avec son DG 1000 de 8,90 m d'envergure, son Minimoa avec « La Banne d'Ordanche » écrit en lettres gothiques sur les flancs , Harm Schipower qui a fait voler son Salto de 7 m.

Merci aux ailes silencieuses pour cette animation et Rendez-vous cet été pour la 3° Edition.

Plus d'info sur le site des « Ailes Silencieuses » : www.ailes-silencieuses.fr

Auvergne Attitude

L'Association Auvergn'Attitude s'est installée dans le Chalet de La Banne (Ex-chalet des chasseurs) depuis le mois de Juin 2011. Cette association est composée d'une bande de 8 copains tous diplômés d'état dans des domaines sportifs différents :

- * Randonnée
- * Escalade
- * Marche nordique
- * VTT
- * Alpinisme
- * Parapente
- * Ski
- * Chiens de Traîneaux

L'association propose ses activités à un public très varié :

- * Classes découverte (primaire, Collège, Lycée, Post bac)
- * Comités d'Entreprise
- * Familles , individuels
- * Groupes autocaristes

L'année 2012 a démarré sur les chapeaux de roues avec les classes de neige, les activités sont très variées :

- * Randonnées raquettes
- * Jeux de neige
- * Nivologie (étude des couches et des cristaux de neige avec mallettes pédagogiques fournies par Auvergn'attitude)
- * Utilisation matériel ARVA (recherche de personne enfouie sous la neige sous forme de jeux)
- * Chiens de traîneaux (activités progressives)

L'Association a obtenu son agrément « organisme de formation » est a déjà proposé deux préformations pour les futurs AMM (Accompagnateurs Moyenne Montagne) :

*Préformation au brevet d'état d'alpinisme 1er degré (Accompagnateur Moyenne Montagne) en septembre 2011

*Préformation Milieu Hivernal en Janvier 2012

Auvergn'Attitude s'associe aux autres prestataires du village pour proposer aux groupes un large panel d'activités sur plusieurs jours : Scénomusée La Toinette, Chèvrerie des Monts Dore, Sancy Traîneaux, Gaec des Estives. Les groupes peuvent rester ainsi toute une journée dans le village de Murat Le Quaire en allant d'un site à l'autre.

Vous trouverez toutes les activités proposées ainsi que les numéros de téléphone sur le site Internet : www.auvergnattitude.org



MURAT en FETE

L'Association « Murat En Fête » remercie très chaleureusement toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour la bonne réussite des manifestations de l'année 2011.

L'équipe « Murat En Fête » est composée d'une quinzaine de personnes . Des jeunes du village nous ont sollicités pour intégrer notre association, c'est une excellente nouvelle ! N'hésitez pas à nous contacter si vous aussi vous souhaitez nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

Bureau :

Président :	JF Cassier
Vice-Président :	Nicolas Peyrard
Secrétaire :	Nicolas Peyrard
Secrétaire adjointe :	Renée Chedaille
Trésorière :	Corinne Ridet
Trésorière adjointe :	Eliane Planet



Planning des animations 2012:

Vendredi 2 Mars 2012 : **Soirée Truffade**
et BAL années 60 à 2000

Samedi 23 Juin 2012 (soirée à thème)

Samedi 14 Juillet 2012 : **Vide Greniers**

Samedi 21 Juillet 2012: **Fête de Village**

- Four à pain
- Barbecue
- Bal
- Feu d'artifice

Dimanche 5 Août 2012: **Fête Western**

(organisée avec l'association « **les Banne Boots Dancers** »)

- Repas midi
- Animations (Orchestre, danses, équitation, jeux....)

Mercredi 15 Août 2012: **Fête de Village**

- Four à Pain
 - Miracle de la Fontaine (avec les confréries)
 - Repas midi
 - Animations diverses

Samedi 3 Novembre 2012 (soirée à Thème)

**Bonne Année à tous les Muratois et au plaisir de se
retrouver lors des festivités !**

LES BREVES

Baptême civil

Le baptême civil, cité dans le bulletin municipal n°11, ayant déclenché une mini polémique. Nous apportons à nos lecteurs les précisions suivantes :

Définition du baptême civil :

Le baptême civil, appelé également baptême républicain, est destiné à faire entrer un enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.

C'est un moyen de célébrer la venue au monde d'un enfant sans connotation religieuse. Il est accessible à tous et convient particulièrement aux parents athées ou de religion différente. Il permet de donner à l'enfant un parrain et une marraine sans avoir à passer par l'église.

Origine du baptême civil :

Le parrainage civil remonte à l'époque de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est-à-dire à la révolution française. Il a été institué par le décret du 20 prairial an II, le 8 juin 1794.

Le baptême civil n'a aucune valeur légale, rien n'oblige les mairies à le pratiquer et il n'a pas de valeur juridique.

Après être tombé en désuétude pendant plus d'un siècle, il connaît ces dernières années un engouement croissant en France. Alors qu'il a été autrefois instauré comme une mesure anticléricale, le baptême civil est aujourd'hui plutôt apprécié comme un complément ou une alternative au baptême religieux.

Vœux Toinette



Billard club de la Bourboule

Le Billard Club de La Bourboule dispose de deux tables de billard « français ». Il vous informe que les inscriptions se font tous les lundis, de 15 h 00 à 19 h 00 à la salle de jeux, au 1er étage de la rotonde du Casino.

La pratique du jeu est ouverte à tous et à toutes à partir de 12 ans. Des cours seront dispensés gratuitement aux débutants chaque semaine durant deux mois, à l'issue desquels le pratiquant choisira d'adhérer ou non au club. Par la suite, le joueur deviendra autonome pour le choix de ses heures de pratique.

Cette liberté est d'emblée autorisée aux joueurs connaissant bien ce jeu.

Quelques joueurs chevronnés forment la base des membres du club qui participent parfois aux compétitions régionales.

D'autres renseignements sur place ou au N° 06.20.20.22.48. Consultez également le site : www.ville-labourboule.com. rubrique associations diverses, BCLB.



Anciennes familles des montagnes d'Auvergne

Emmanuel GUILLAUME, Conseiller d'Etat, membre associé correspondant de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, muratois distingué, puisqu'il a récemment racheté la maison dite « du notaire » dans le centre du bourg a écrit, en collaboration avec Thierry PIBOULEAU et Thibault FOURIS, une étude passionnante sur les anciennes familles des montagnes d'Auvergne (Sancy-Artense).

Cet ouvrage de plus de 800 pages, fruit de plus de 20 ans de recherches historiques et généalogiques est une mine d'informations sur de nombreuses familles enracinées depuis l'époque médiévale en Sancy-Artense.

Publié aux « Editions des Monts d'Auvergne », il peut être consulté en Mairie.

Grange Borel

Devant les échecs réitérés des commerces installés dans la Grange Borel, la municipalité a décidé de mettre le bâtiment en vente.

Mise à prix 220 000€ - Renseignements à la Mairie
au 04.73.81.01.59

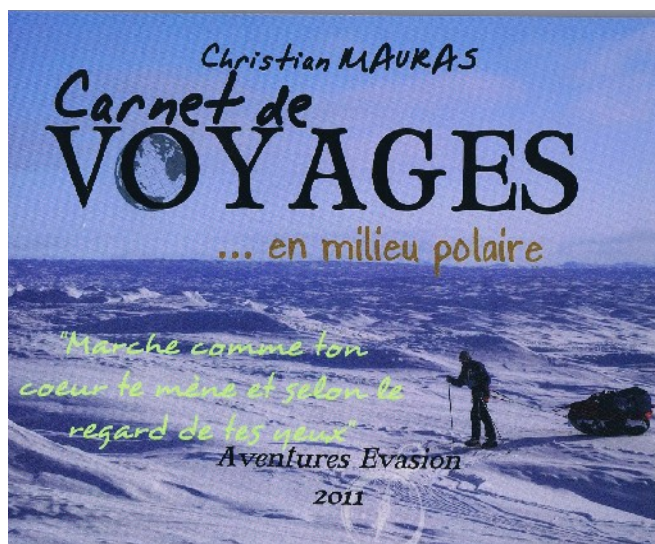


Installation d'un cabinet d'expertise

Monsieur Vincent Ferreyrolles, Chemin des Prés Clos au Pessy, vient de s'installer comme diagnostiqueur immobilier certifié, sous l'enseigne « Auvergne Sancy Diagnostics ».

Carnet de Voyage

Notre compatriote Christian Mauras, grand aventurier polaire, nous fait partager sa passion à travers ses « carnets de voyages en milieu polaire » : terre de Baffin, Spitzberg, Groenland.



Vous pouvez commander cet ouvrage sur le site Internet esquimo2@wanadoo.fr

Covoiturage

Le Conseil Général envisage d'implanter en 2012 une aire de covoiturage desservant le secteur de la Bourboule / Le Mont-Dore / Murat-le-Quaire / Tauves / Saint-Sauves.

Les Muratois concernés par cette initiative peuvent se faire connaître à la Mairie et nous faire part de leurs suggestions éventuelles sur la localisation de cette aire.

Elections 2012

Les inscriptions sur les listes électorales pour les scrutins 2012 sont closes depuis le 31 décembre. Toutefois, les jeunes qui auront 18 ans avant le scrutin seront inscrits d'office après convocation à la Mairie pour vérifier leur identité et leur domicile.

Elections présidentielles : - 1^{er} tour le 22 Avril

2nd tour le 6 mai

Élections législatives : - 1^{er} tour le 10 juin

2nd tour le 17 juin

A toutes fins utiles, rappelons qu'en cas d'absence le jour du vote, il vous est toujours possible de vous faire établir une procuration en vous rendant au Commissariat de police, à la Gendarmerie ou au Tribunal d'Instance de votre résidence, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Mouvement de personnel

Claude ARVEUF a quitté l'équipe des employés communaux Muratois pour rejoindre Besse et ainsi se rapprocher de son domicile familial à Saint-Nectaire. Il a été remplacé par Ludovic JUBAULT, ancien employé du SMCTOM de la Haute Dordogne, domicilié au Pessy.

Nous leur souhaitons bonne chance dans leurs nouvelles fonctions.

Les vœux du Maire

A l'invitation de Monsieur le Maire, les employés communaux et les représentants des Associations muratoises ont été conviés le vendredi 6 janvier à une sympathique manifestation de vœux. Cette rencontre s'est conclue par un excellent repas, préparé par Nicolas PEYRARD et servi dans la salle Marie Dubois Depailler de la Mairie.



Les anciens ont été accueillis au Relais de la Toinette le dimanche 8 janvier. Jérôme leur avait préparé un repas de fête très apprécié. La réception s'est terminée dans l'après-midi au son d'un air d'accordéon.

La Jonquille

L'Association « La Jonquille » qui commercialisait les produits régionaux a cessé son activité à la fin de la saison.

Nathalie BIET, fille d'Odette BOILEAU, bien connue des Muratois pour son implication dans « Murat en Fête », va reprendre l'activité à compter du mois d'Avril. Nous lui souhaitons bonne chance.

Ouverture de la pêche

L'ouverture de la pêche au plan d'eau de Murat est fixée au Samedi 17 Mars.

Bilan saison 2011

Montants en €	2009	2010	2011
Camping	71 495.00 €	73 228.00 €	64 663.00 €
Aire de camping-car		1 452.00 €	2 841.00 €
Meublés communaux	11 127.00 €	14 006.00 €	12 190.00 €

Le temps maussade du mois de Juillet et la grêle ne sont pas pour rien dans la médiocrité des résultats de cette saison.

ETAT CIVIL

Décès



ANDRE DE L'ARC Paulette Marie Anne

Le 17 octobre 2011